

Initiatives ministérielles

élections provinciales, de fournir les fonds nécessaires pour ajouter 125 lits à notre hôpital. Cependant, les villes d'Ajax et de Pickering devaient d'abord fournir 7 millions de dollars avant que le gouvernement provincial ne débourse sa part.

Dois-je ajouter que les 7 millions sont en banque depuis un an et que le gouvernement provincial a déclaré, à son grand regret, qu'il ne pouvait pas verser sa part cette année. Il y a des élections qui s'annoncent, cependant et, l'hôpital recevra peut-être le financement voulu.

En somme, le gouvernement fédéral contrôle plutôt bien ses dépenses, n'est-ce pas? Je regrette d'avoir à débattre un projet de loi qui permettrait d'emprunter encore 25 ou 26 milliards de dollars, mais l'an prochain, nous emprunterons peut-être beaucoup moins et d'ici là, les libéraux nous auront certainement suggéré toutes sortes de façons d'emprunter moins.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, bien entendu, j'ai beaucoup aimé entendre le député se reporter à maintes reprises à mon propre discours. Je sais qu'il a eu le temps de consulter longuement le vingt-sixième rapport du Conseil économique du Canada. Je n'ai rien oublié de ce que dit ce rapport, mais je n'ai pas eu le temps de lire tous les chiffres et toutes les statistiques dont le député semble si friand.

Il n'en demeure pas moins que le ministre des Finances aurait pu venir à bout du déficit budgétaire s'il avait pris certaines mesures dont il était question dans les recommandations de ce rapport. J'ai dit recommandations pour bien montrer que le gouvernement peut se passer de nos conseils pour venir à bout du déficit puisqu'il verse 10 millions de dollars au Conseil économique du Canada pour le conseiller à notre place.

Même si nous lui donnions ce genre d'avis, le gouvernement n'en tiendrait pas compte. Nous en avons la preuve dans ce rapport du Conseil économique du Canada. Nous en avons eu la preuve dans le propre budget du ministre des Finances. Il a clairement fait fi de ces recommandations.

Le député nous dirait-il pourquoi, à son avis, le ministre des Finances n'a pas tenu compte des recommandations du CEC, et pourquoi il maintient le déficit aussi élevé ou plutôt, pourquoi il le laisse augmenter? Le député a dit que le déficit diminuait. Or, c'est plutôt le contraire depuis l'année dernière. Et le député le sait bien. Il ne voudrait certes pas induire les Canadiens en erreur en leur faisant croire que le gouvernement fait quelque chose qu'il ne fait évidemment pas.

Pourrait-il nous dire pourquoi, à son avis, le ministre des Finances n'a pas tenu compte de ces conseils, pourquoi il accroît le déficit tout en nous disant combien il est important de le réduire?

M. Soetens: Monsieur le Président, je répondrai volontiers au député. Tous les renseignements que je possède démontrent que le déficit était de 30,5 milliards de dollars au cours de l'exercice de 1989-1990. Le déficit prévu pour l'exercice de 1990-1991 est de 28,5 milliards de dollars. Je ferai remarquer au député que 28,5 milliards de dollars est moins que 30,5 milliards. C'est de l'arithmétique conservatrice et non pas libérale. Je le signale en passant.

Deuxièmement, le député m'a parlé de certaines recommandations. Pourquoi le ministre des Finances ne les a-t-il pas suivies? Sa décision montre bien toute la différence qui existe entre nous. Le rapport nous recommande de bloquer les paiements de transfert aux provinces. Nous savons que certaines provinces ne pourraient pas tenir le coup devant un blocage total des dépenses publiques fédérales. Le député n'est pas au courant. Il plafonnerait de but en blanc les paiements de transfert aux provinces comme la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard. Les conservateurs savent bien qu'ils ne peuvent faire pareille chose.

Il est question dans le rapport de l'indexation des allocations familiales. Le député dit que nous devrions les indexer. Il faudrait bien que son parti se fasse une idée sur cette question. La dernière fois que le gouvernement a tenté de désindexer quelque chose, il y a cinq ans, les gens touchés ont fortement protesté contre la mesure. Ils devront se décider. Appuient-ils la pleine indexation ou non? S'ils demandent pourquoi nous n'avons pas suivi les recommandations, ils devraient dire s'ils sont en faveur ou s'ils sont contre. Il semble qu'ils n'aient pas le courage de prendre position au sujet de ces programmes particuliers.

Nous voulons bien recevoir des conseils. C'est vrai, nous n'avons pas suivi tous leurs conseils. Mais puisqu'il veut que nous le fassions, pourquoi le député ne dit-il pas: «Vous aviez raison de demander l'avis du Conseil économique du Canada et d'instaurer la taxe sur les produits et services»? Peut-être ne voulait-il pas tenir compte de cet élément des recommandations dans ses questions et ses commentaires?

Il devra se brancher. Il veut que nous gelions les paiements aux provinces démunies et il ne veut pas que nous instaurions la taxe sur les produits et services. Quelle recommandation du Conseil économique du Canada veut-il que nous suivions?